

BONNE ANNÉE 2000 !

MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2000 est à peine amorcée et s'annonce déjà pleine d'activités pour l'AJEFNB. En plus de diffuser un *Guide juridique* et de publier la nouvelle édition des *Règles de procédure du Nouveau-Brunswick annotées*, nous initions une démarche visant à sensibiliser la population, les intervenants et le gouvernement à la nécessité de réviser en profondeur la *Loi sur les langues officielles* de la province. De plus, nous intervenons ponctuellement dans une foule de dossiers afin de faire avancer la pratique du droit en français.

Je formule le vœu, en ce début du 21^e siècle, qu'il soit possible de dispenser sans embuches, en tout temps et dans tous les domaines, des services juridiques de qualité en langue française au Nouveau-Brunswick. Enfin, je souhaite à tous nos membres une année remplie de succès.

VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La prochaine réunion du Conseil d'administration de l'Association aura lieu le **5 février** prochain, à Edmundston, pour coïncider avec la réunion mi-hiver de l'Association du Barreau canadien - section N.-B. Si vous désirez qu'un sujet en particulier soit traité lors de cette réunion, n'hésitez pas à nous en faire part **avant** la réunion.

Le lancement officiel de l'important ouvrage de Maître Basile Chiasson, *Règles de procédure du Nouveau-Brunswick annotées*, édition 2000, est prévu au courant de cette fin de semaine. L'édition 2000 est bilingue et comprend les *Règles de procédure* et est complètement mise à jour. Soyez au rendez-vous !

FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION

L'AJEFNB apprenait juste avant la période des Fêtes que sa demande de financement pour l'année en cours auprès de **Patrimoine canadien** en ce qui a trait à sa programmation a porté fruit ! Nous avons reçu le solde d'une subvention de 40 000 \$. Nous en profitons pour remercier sincèrement Patrimoine canadien pour sa précieuse collaboration.

DOSSIERS DE REVENDICATION

Égalité linguistique — L'AJEFNB a présenté une demande de financement pour l'organisation d'un *Symposium* qui aurait pour but, d'une part, de sensibiliser les intervenants affectés par la proposition linguistique avancée par l'Association et, d'autre part, de sensibiliser le gouvernement quant au processus envisagé. Nous vous tiendrons au courant de nos démarches.

SERVICES JURIDIQUES

Règles de procédure du Nouveau-Brunswick annotées, édition 2000 — Tel que promis au courant de l'année, les membres recevront un rabais de 15 \$ sur le prix d'achat de cet ouvrage. Vous serez avisés dès que l'ouvrage sera prêt pour distribution et vous recevrez également un bon de commande.

Guide juridique — Nous vous rappelons que vous pouvez obtenir des exemplaires additionnels du *Guide* pour la modique somme de 2 \$ l'exemplaire, plus les frais de poste et de manutention. L'Association se réserve le droit de limiter le nombre d'exemplaires distribués.

Recueil d'actes juridiques — L'Association a présenté une demande de subvention pour la production d'un 6^e tome qui portera cette fois sur le droit des affaires. En préparation pour ce prochain recueil d'actes juridiques, nous vous invitons à nous faire parvenir vos précédents portant sur les affaires (Télec. : Annie Daneault : 506-473-9087 ou Téléc. : AJEFNB : 506-853-4152). Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce dossier.

Site Web — Vous pouvez toujours visiter l'Association en empruntant la route électronique — notre adresse est : www.ajefnb.nb.ca. L'Association doit effectuer une mise à jour importante à son site au cours des prochains mois — vos commentaires sont les bienvenus !

LE RECRUTEMENT VA BON TRAIN !

Il n'est pas trop tard ! Vous avez encore le temps de renouveler votre adhésion à l'Association. Prenez un instant pour remplir le formulaire d'adhésion que vous avez reçu par la poste en novembre dernier. Si vous ne l'avez pas en main, donnez-nous un coup de fil et nous nous ferons un plaisir de vous l'envoyer. Grâce à votre appui, l'Association est en mesure de produire des outils

de travail en français pour les juristes de la province et peut également poursuivre sa lutte pour un meilleur accès en français à notre système de justice. Votre appui est très important !

PROFIL D'UN MEMBRE

Anik BOSSÉ — Anik Bossé siège au Conseil d'administration de l'AJEFNB depuis bientôt un an. Elle est représentante des étudiants et étudiantes de l'École de droit du Centre universitaire de Moncton.

Native de St-Jacques au Nouveau-Brunswick, elle avait à peine fréquenté les bancs d'école qu'elle savait déjà ce qu'elle voulait faire dans la vie : AVOCATE ! L'élan du secondaire à la polyvalente A.-M.-Sormany d'Edmundston l'a conduite à l'Université de Moncton où elle obtient, en 1997, son premier baccalauréat, en psychologie.

Anik projette terminer son baccalauréat en droit à l'Université de Moncton en mai 2000. Par la suite, elle fera un stage à Edmundston, dans le cabinet de l'avocate Brigitte Volpé. Elle souhaiterait également pratiquer le droit dans sa ville natale dans les domaines de la famille, de l'immobilier et des successions.

Anik est très engagée dans le milieu étudiant où elle met à profit son dynamisme et ses talents de leader. En plus de représenter le corps étudiant de l'École de droit au sein du CA de l'AJEFNB, elle est représentante du corps étudiant auprès de l'Association du Barreau canadien - section N.-B. et siège également au Conseil étudiant de l'École de droit.

Tout comme ses frères jumeaux, Ynuk et Yohan, Anik est une sportive dans l'âme. En plus de la course à pied, elle excelle au ballon volant, à la fois comme entraîneuse et volleyeuse.

Entre le droit et le sport, Anik partage sa vie avec Marco Boucher avec espoir qu'un jour, pas si lointain, ils uniront leurs destinées...

En terminant, il ne faudrait pas passer sous silence qu'Anik Bossé vient de fracasser tous les records de recrutement des étudiants et étudiantes au sein de l'AJEFNB. BRAVO !

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle est passée maître dans l'art de convaincre ses camarades de classe... Il lui faudra maintenant, pour le grand bénéfice de ses clients, qu'elle en fasse autant devant la magistrature. Bon succès Anik !

Le Bref est publié par l'Association des juristes
d'expression française du Nouveau-
Brunswick.

Président Luc Desjardins

Adresse AJEFNB
Pavillon Adrien-J.-Cormier
Université de Moncton
Moncton (NB) E1A 3E9

Téléphone (506) 853-4151

Télécopieur (506) 853-4152

Courriel ajefnb@umoncton.ca

Site Web www.ajefnb.nb.ca
